



ANIÈRES

côté ANIÈRES

Projets & réalisations

PAGE 8

Rétrospective

PAGE 16

Agenda

PAGE 44

THÈME

MANGER DURABLEMENT	4
Des retombées pour l'environnement et pour l'économie locale	4
Le commerce de proximité, un acteur économique important	6

LA VIE POLITIQUE

PROJETS & RÉALISATIONS	8
Parking souterrain devant la salle communale	8
Aménagement de la place du haut	9
Rénovation Mairie	9
Aménagements extérieurs de l'ensemble villageois du Clos-les-Noyers	10
Immeuble Côte-d'Or 3-5	10
Réalisation de la zone 30 km/h dans le hameau de Chevrens	10
Agrandissement de l'école	11
Retour sur l'extinction de l'éclairage public à Chevrens	11
Fibre optique	12
Prescriptions concernant le trafic agricole et viticole autorisé ainsi que l'accès autorisé aux riverains	13
Réglementation de stationnement sur le chemin de Bézaley	13
Défibrillateurs à Anières	14
Mesures d'économies d'énergie	15

LA VIE À ANIÈRES

RÉTROSPECTIVE	16
ZOOM SUR...	28
Projet « À petits pas vers ton sommet »	28
Resiliam	30
Les seniors Aniérois	32
La Commune se lance sur Instagram	34
Trois Chêne Emploi	35
Service social littoral	35
Les Dames d'Anières	35
L'exposition « ART ET ARTISANAT » revient à Anières du 17 au 19 novembre 2023	36
Témoignage d'une famille qui a accueilli deux ukrainiennes à Anières	36
Vive l'hiver !	37
La compagnie des sapeurs-pompiers d'Anières recrute !	37
Sécurité pendant la période des fêtes de fin d'année	37

LA CULTURE À ANIÈRES

LES EXPOS À LA GALERIE	38
L'atelier du village	39
INFOS PRATIQUES	40
AGENDA	44
INFO SPÉCIALE La Commune engage des jeunes l'été prochain	47

IMPRESSUM

Édité par
la commune d'Anières
Chemin de La-Carignan 5
1247 Anières
T +41 22 751 11 45
F +41 22 751 28 61

info@anieres.ch
anieres.ch

Parution
Semestrielle

Impression
Printissimo SA
Tiré à 1'200 exemplaires
Imprimé sur papier offset
120 gr certifié FSC

**Rédaction et
Coordination**
Marcela Apothéloz

Conception
S agence

Photo de couverture
Olivier Riethauser

Photos
Administration communale
Marc Guillemain
Uzuflly
Lauréline Guntz
Bertrand Carlier
Association Coherence
APEA
Cindy Bettex
Festival Ajafest
Seniors Aniérois
François Chamorel
Rèv'asion
diy13, Impact Photography,
Robert Kneschke -
stock-adobe.com



ÉDITO

Notre Commune s'engage dans la transition énergétique

Chères Aniéroises, chers Aniérois,

Dans un contexte marqué par les problèmes liés au changement climatique et au conflit ukrainien, la transition énergétique de la Suisse est plus que jamais une priorité. Pour nous libérer de notre dépendance aux énergies fossiles et réduire notre consommation d'énergie, cela suppose de transformer nos habitudes et nos comportements. C'est dans ce sens que la commune d'Anières soutient et applique les mesures d'économie d'énergie qui ont été préconisées par le canton et acceptées par l'ensemble des communes. Ces mesures concernent la réduction à 20°C de la température des bâtiments communaux et administratifs, et de la salle communale à 17°C (en tant que salle de sport), l'abaissement du chauffage pendant le week-end et les vacances scolaires ainsi que la suppression, sauf exception, de la mise à disposition d'eau chaude dans les lieux de travail et publics. Par ailleurs, l'éclairage nocturne sera coupé de 1h00 à 5h00 sur tous les axes dont l'éclairage est géré par la Commune.

En matière de décorations de Noël, l'Exécutif souhaite conserver la magie de cette fête en évitant la surconsommation, ce qui impliquera une réduction en temps et en quantité des illuminations des fêtes de fin d'année.

Anières souhaite favoriser la rénovation énergétique des bâtiments et se dote également d'un ambitieux Plan lumière visant à rénover progressivement son réseau d'éclairage public. Cela passe aussi par une optimisation des installations et plus de sobriété en matière de consommation énergétique. En effet, les bâtiments représentent 50 % des dépenses énergétiques du canton de Genève. Si les programmes de constructions développés aujourd'hui sont respectueux du climat, ils ne contrebalancent pas encore la consommation des bâtiments vieillissants. C'est pour cette raison que nous rénovons une grande partie de notre parc immobilier administratif et résidentiel.

Nous travaillons toujours sur le chauffage à distance (CAD) qui desservira les habitations du centre du village d'Anières et ce malgré les difficultés rencontrées liées à la conjoncture économique. Nous souhaitons également passer dans le courant de l'année prochaine à la deuxième phase de notre concept énergétique territorial en apportant un soutien aux habitations qui ne pourront pas être raccordées au CAD.

Les différents chantiers engagés depuis 2021, à savoir la rénovation de la Mairie et la construction du parking souterrain respectent le planning annoncé. L'administration communale retrouvera le 1, route de la Côte-d'Or à partir du 13 mars 2023 et le parking souterrain sera opérationnel dès l'automne 2023 avec 100 places pour les voitures, 30 places pour les deux-roues et 13 boxes.

Par ailleurs, les travaux de la zone de modération de vitesse 30km/h dans le hameau de Chevrens sont en cours depuis le 31 octobre dernier.

Enfin, au programme de l'année 2023, vous retrouverez tous les événements de la Commune dans l'Agenda. Je me réjouis de vous retrouver en début d'année prochaine pour la soirée des vœux de nos Autorités.

Au nom de l'Exécutif, je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année!

PASCAL
WASSMER,
MAIRE



MANGER DURABLEMENT

Des retombées pour l'environnement et pour l'économie locale

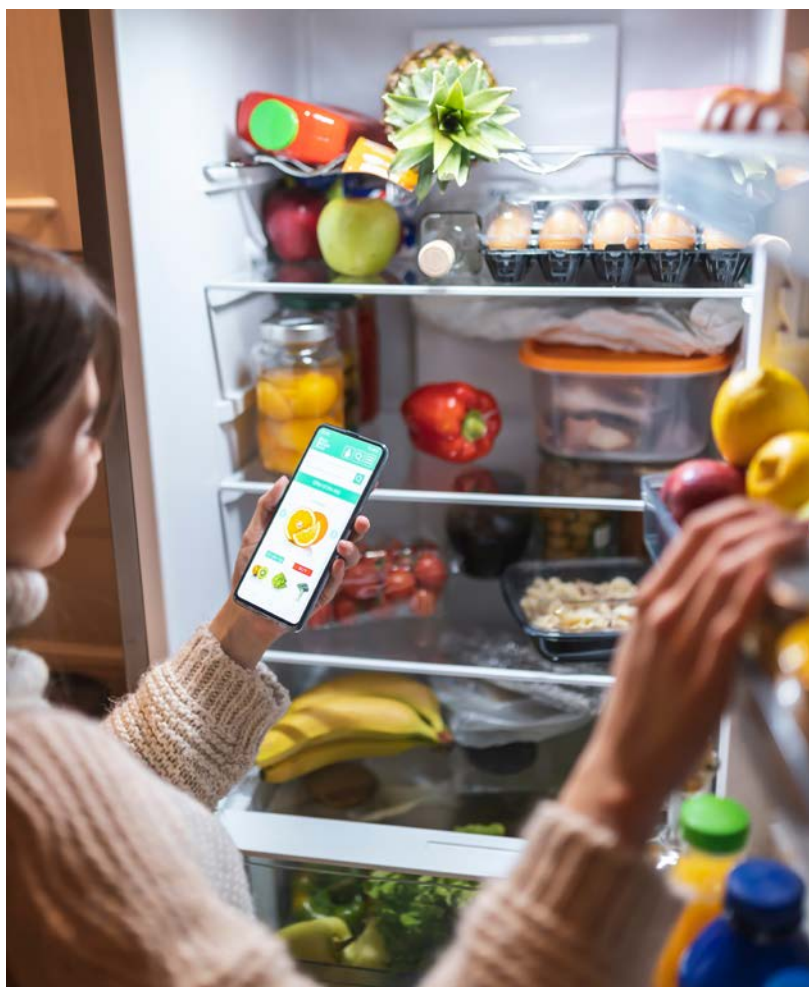


La Suisse produit environ la moitié de ce qu'elle mange, 50% des denrées alimentaires en Suisse sont importées

L'alimentation, comme toutes les autres activités, a un impact sur l'environnement mais aussi sur notre santé, sur l'économie, l'homme et l'animal. En Suisse, elle représente 28 % de la charge environnementale générée par la consommation des habitants. À titre de comparaison, le logement représente 24 % et la mobilité 12 %. En effet, près d'un tiers des atteintes à l'environnement en Suisse sont dues à l'alimentation.

Comment pouvons-nous manger de manière durable tout en conservant une alimentation saine et équilibrée? Notre consommation de viande est responsable de plus des $\frac{3}{4}$ de l'impact environnemental lié à l'alimentation. Pour produire un kilogramme de viande de porc, il faut 1'073 litres d'eau. En comparaison, un kilogramme de petits pois ne nécessite que 353 litres d'eau. Les émissions de gaz à effet de serre s'élèvent à 7,3 kg d'équivalent CO_2 pour 1 kg de viande de porc et à seulement 0,9 kg d'équivalent CO_2 pour la même quantité de petits pois.

Selon les spécialistes de la santé, manger de la viande deux fois par semaine serait suffisant (attention à sa provenance : viande bio suisse ou GRTA – Genève Région Terre Avenir). Pour couvrir nos besoins en protéines et manger équilibré, on trouve notamment des protéines dans la viande, les produits laitiers, les œufs, le poissons mais également dans les céréales et les légumineuses (pois secs, lentilles, fèves, haricots secs, soja etc.). Il est donc possible de remplacer les protéines animales à certains repas par des protéines végétales.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Environ un tiers des aliments transformés finissent à la poubelle. Cela signifie que chaque Suisse jette 92 kilos de nourriture par an à la poubelle. Le gaspillage alimentaire (Food Waste) contribue de manière significative à la pollution de l'environnement. Les statistiques montrent que les denrées alimentaires gaspillées dans le monde entier permettraient de nourrir la moitié de la population souffrant de la faim. Le plus grand responsable du gaspillage alimentaire est le consommateur (38 %), loin devant les étapes de production ou de transformation.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

Avant de faire les courses, regarder dans le réfrigérateur et dresser une liste de ce qui est vraiment nécessaire pour les jours à venir. Une liste de courses adaptée au contenu du réfrigérateur ne ménage pas seulement l'environnement, mais aussi notre budget.

Placer les aliments à consommer rapidement d'une manière visible afin de surveiller les dates de péremption «1^{er} entré, 1^{er} sorti», adapter les quantités en privilégiant la vente en vrac pour ne pas avoir trop de restes et aussi apprendre à utiliser les restes, en cuisinant par exemple les légumes et les fruits défraîchis (soupes, confitures, tartes).

DURÉE DE VIE D'UN ALIMENT ET STOCKAGE

«À consommer de préférence avant une certaine date» ne signifie pas «présente un risque pour votre santé à partir de [...]» mais cela indique qu'à partir de cette date, l'aspect et l'odeur de l'aliment donnent les meilleures informations sur sa comestibilité. «À consommer jusqu'au [...]» indique que le produit ne peut plus être ni vendu ni consommé après cette date.

Il est donc important d'apprendre à mieux connaître les aliments et de se renseigner sur la meilleure façon de les conserver. Par exemple, les champignons frais ne se conservent pas longtemps et il est préférable de les placer dans le bac à légumes du réfrigérateur ou de les laisser dehors pendant la nuit. Les tomates se sentent mieux à l'air libre sur une surface douce (papier-ménage) plutôt que dans le réfrigérateur. Le poireau se conserve plus longtemps dans un endroit frais et sombre.

Le commerce de proximité, un acteur économique important



Mettre à l'honneur les produits régionaux et de saison et les acheter directement auprès des producteurs, c'est privilégier une alimentation saine et une agriculture qui favorise la biodiversité, l'économie locale et le climat. En achetant des produits qui ont été cultivés loin de chez nous, il faut les acheminer, ce qui entraîne de la pollution ; il faut également les réfrigérer afin d'éviter qu'ils s'abîment, ajouter des additifs pour optimiser leur conservation et aussi les emballer avant de les vendre. Prenons pour exemple un kilo d'asperges : si ces dernières viennent en camion depuis l'Espagne, le bilan carbone augmente de 50 % en comparaison avec des asperges suisses.

De plus en plus de personnes achètent leurs aliments de consommation courante (beurre, lait, légumes, fruits...) chez des petits producteurs plutôt qu'au supermarché : une tendance qui s'est accentuée depuis la crise sanitaire liée au Covid. La mise en place des paniers de légumes et autres produits locaux distribués dans les entreprises permet aux employés de profiter de produits régionaux sans avoir besoin de se déplacer chez un producteur. Une politique pour des achats alimentaires responsables, par exemple dans le cadre de manifestations communales participe activement à la promotion des produits régionaux.

La coopération avec les agriculteurs de la région est essentielle pour pouvoir proposer des produits locaux. Il est donc nécessaire de mettre en place des circuits courts, notamment au niveau des restaurateurs de la région.



Le restaurant scolaire propose aux enfants par le biais de la Fourchette Verte Genève, une alimentation saine et équilibrée avec des produits locaux.

L'animation et la dynamisation des communes passent par les commerces de proximité. Ceux-ci sont facteurs de développement économique et créateurs de lien social et ils présentent de nombreux avantages pour les consommateurs, comme de pouvoir disposer d'un produit frais et de qualité immédiatement, et de recevoir des conseils de la part des commerçants. Malgré tous leurs avantages, les petits commerces rencontrent des difficultés face à la montée de la vente en ligne. Le stationnement facile dans les grands parkings gratuits amène les clients à faire leurs courses dans des grandes surfaces même si cela signifie un trajet plus long pour eux.

À vous de jouer et bon appétit!

L'EXÉCUTIF

PROJETS & RÉALISATIONS

Commune évolution...

C'est la devise que la Mairie d'Anières a choisie pour communiquer régulièrement sur les projets d'aménagement de la Commune afin d'améliorer les espaces et infrastructures publics au service d'une meilleure qualité de vie.

Ces ouvrages constituent les projets phares du plan directeur communal, réalisé de manière professionnelle et participative avec la population.

Parking souterrain devant la salle communale



La fin des travaux de « gros œuvre » est prévue pour début 2023

La réalisation du gros œuvre du parking est en voie de finalisation.

La dalle de couverture du parking, qui servira de support à la future place publique située au-dessus est en voie d'achèvement. Cette dalle, très épaisse, a été dimensionnée pour supporter les charges liées aux différentes manifestations qui se tiendront sur la place du haut. La seconde image illustre la mise en œuvre de la future rampe du parking, qui permettra d'accéder aux niveaux souterrains depuis la route de la Côte-d'Or. Ces travaux de « gros-œuvre » se termineront au tout début de l'année 2023 et permettront de démarrer les travaux de second œuvre du parking. La grue présente sur le site sera démontée en décembre 2022.



Future rampe du parking



Aménagement de la place du haut

Les phases de marché public de travaux pour la réalisation des aménagements extérieurs sont en voie d'achèvement. Le démarrage des travaux est agendé au mois de décembre 2022 pour les travaux préparatoires.

Pour faire suite au sondage en ligne lancé par la Commune afin que les habitants proposent des noms pour les nouvelles places communales, à savoir la place du haut et la petite place derrière le local des pompiers, les propositions sont en cours d'analyse par la commission Assainissement, routes, sécurité, développement durable avant d'être soumises au Conseil municipal.



La place du haut



La petite place derrière le local des Pompiers

Rénovation Mairie

Avancement des travaux de rénovation du bâtiment de la Mairie, sis route de la Côte-d'Or 1

Après 2 ans de travaux, le chantier de rénovation de la Mairie touche à sa fin. Les aménagements intérieurs et la pose d'un bardage en bois sur les façades extérieures sont encore en cours.

Les autorités et l'administration communale se réjouissent de pouvoir vous accueillir à nouveau dans les locaux de la Mairie réhabilités et modernisés au 1, route de la Côte-d'Or à partir du 13 mars 2023.

En raison du déménagement de l'administration communale, la Mairie sera fermée au public du 6 au 10 mars 2023.

Certains aménagements extérieurs liés à la création de la place du haut seront encore en cours et les travaux de rénovation de l'immeuble Côte-d'Or 3-5 commenceront dans la foulée.

Nouvelle Mairie avec bardage en bois



Hall d'entrée avec réception



Salle du Conseil

Pour patienter, vous pouvez toujours vous promener dans la place du haut et ses projets connexes via la plateforme :



anieres.uziverse.com

Immeuble Côte-d'Or 3-5

Assainissement des installations sanitaires, rénovation intérieure et transformation des boxes réaffectés en arcades d'activités



L'autorisation de construire pour cet objet a été délivrée le 9 août 2022.

Les travaux débuteront à la suite du déménagement de l'administration communale dans les locaux rénovés de la Mairie de la route de la Côte-d'Or.

La transformation des boxes en locaux d'activité permettra de compléter les équipements publics, mairie, école et salle communale, pour créer une animation autour de la future place du haut et diminuer la circulation et le stationnement de véhicules devant l'immeuble Côte d'Or 3-5.

Aménagements extérieurs de l'ensemble villageois du Clos-les-Noyers

Le concept principal de ce projet avec le réaménagement de la petite place autour de la fontaine est de réutiliser les infrastructures existantes avec comme objectif de rendre cet espace plus convivial.

Les travaux sont prévus pour l'année 2023.



Réalisation de la zone 30 km/h dans le hameau de Chevrens

Comme vous avez pu le constater, la Commune d'Anières a débuté la mise en œuvre de la zone de modération de vitesse 30km/h dans le hameau de Chevrens et la mise aux normes des quais des arrêts de bus améliorant ainsi l'accès pour les personnes à mobilité réduite.

La première phase de travaux a débuté le 31 octobre dernier avec la réalisation des infrastructures de génie civil et éléments de trottoirs.

La dernière phase, reprendra au printemps 2023, donnant lieu à la mise en service de ladite zone 30km/h avec la mise en œuvre des enrobés bitumineux de la route.

La Commune profite de l'opportunité de ces travaux de modération de trafic pour rénover l'éclairage public afin que celui-ci réponde aux objectifs définis dans le Plan lumière communal.

Agrandissement de l'école

Les travaux prévus dès l'été 2023 débuteront par la transformation de l'étage de la Direction, ce qui nécessitera le déménagement des trois classes situées sous cet étage dans le bâtiment provisoire.

Pour assurer le bon fonctionnement de l'activité scolaire en répondant aux exigences de construction et permettre aux mandataires de préparer au mieux les travaux, le chantier commencera par la transformation de l'étage de la Direction en été 2023 et sera suivi par le chantier de l'agrandissement de l'école qui débutera en été 2024 pour se terminer en été 2026.



Retour sur l'extinction de l'éclairage public à Chevrens

Depuis le 21 mars dernier, l'éclairage public du hameau de Chevrens s'éteint de 22h00 à 5h00. Cette opération « test » a été mise en place pour une durée de 3 à 6 mois.

Pour rappel, cette extinction vise à répondre à 4 grands objectifs fixés par le Plan lumière, annexé à notre révision du plan directeur communal (PDCOM), à savoir : économiser les ressources énergétiques, réduire la pollution lumineuse, préserver la biodiversité et améliorer la qualité du sommeil.

Les habitantes et les habitants du hameau de Chevrens ont été conviés le mardi 27 septembre à un atelier de concertation qui s'est tenu à l'Astural. L'occasion pour les habitantes et les habitants de donner leur avis et d'échanger en présence de l'équipe de Radiance35 pour comprendre ainsi leur ressenti, les éventuelles problématiques et accueillir leurs propositions.

Le principe de l'extinction entre mars et septembre a été apprécié, notamment pour les enjeux écologiques et énergétiques mais ce sont principalement les horaires qui sont remis en question. Les participants de l'atelier ont proposé plusieurs ajustements : l'heure d'extinction a par exemple été jugée trop

précoce vis-à-vis des utilisations de l'espace public en soirée et il est proposé de décaler l'extinction de 22h00-5h00 à 23h00-6h00. Les participants sont satisfaits du changement de luminaires prévu (lanternes comme actuellement mais avec une technologie LED et une photométrie adaptée), plus confortables visuellement, moins intrusifs, et de couleur chaude.

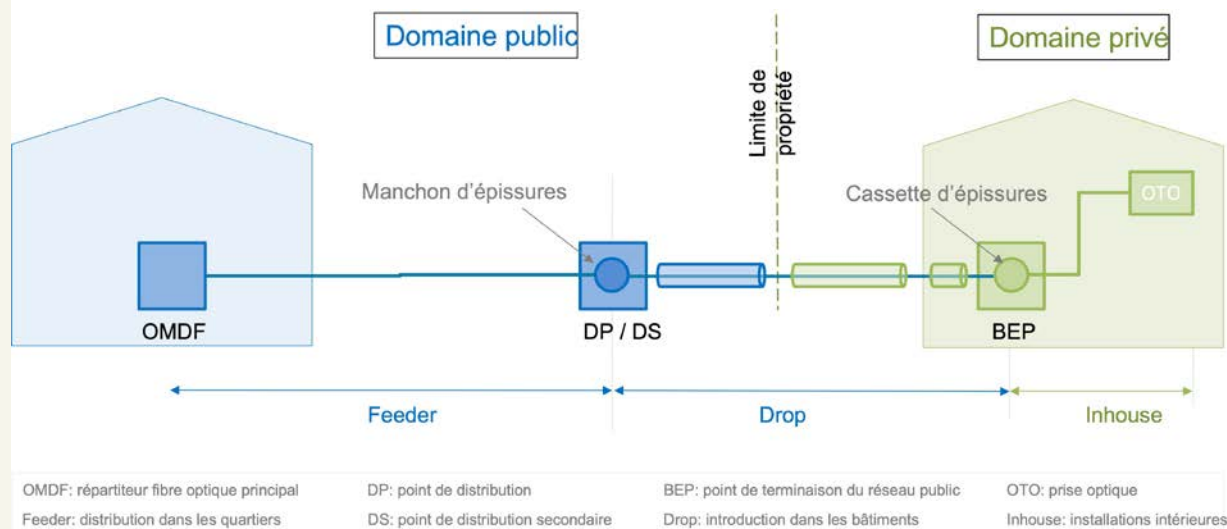
La possibilité, offerte par la mise en place de nouveaux points lumineux et l'abaissement progressif de l'intensité lumineuse au fil de la soirée a été jugée pertinente. Enfin, la possibilité d'une mise en lumière discrète de certains éléments remarquables pour mieux se repérer dans les horaires d'extinction est également une piste à étudier.

S'en est suivie une balade nocturne dans le hameau de Chevrens afin de recueillir les ressentis et expériences des habitantes et des habitants sur le terrain et la soirée s'est conclue par une verrée et un dernier mot de Monsieur le Maire Pascal Wassmer sur les nouveaux enjeux énergétiques.



Fibre optique

Suite du déploiement du réseau FTTH (Fiber to the Home)



Le déploiement du réseau FTTH se poursuit sur le territoire communal. Le réseau compte actuellement 972 prises optiques installées, soit une centaine de plus qu'au moment de l'inauguration officielle du réseau, le 18 novembre 2021.

La phase initiale de déploiement étant terminée, l'Exécutif communal a précisé les conditions de raccordement pour les nouvelles constructions, pour les immeubles dont les propriétaires n'avaient initialement pas souhaité le raccordement, respectivement, pour l'ajout de prises optiques supplémentaires dans les immeubles déjà desservis. Ces conditions sont définies dans le règlement relatif au réseau communal de fibre optique (LC 02 221) approuvé par l'Exécutif communal le 7 novembre 2022.

Dans le cas des nouvelles constructions, le propriétaire assume les coûts relatifs aux installations situées dans le domaine privé (voir image ci-dessous). La commune prend en charge les coûts des infrastructures et équipements situés dans le domaine public, jusqu'à concurrence d'un montant de CHF 2'000.- par unité d'utilisation. Dans les deux autres cas de figure (refus initial, prises supplémentaires), l'ensemble des coûts est à la charge du propriétaire.

Pour plus d'informations, les documents suivants en lien avec cette thématique sont disponibles sur le site internet de votre commune anieres.ch (documents à télécharger) :

- Règlement relatif au réseau communal de fibre optique LC 02 221
- Information aux propriétaires pour les nouveaux raccordements FTTH sur le territoire communal

Prescriptions concernant le trafic agricole et viticole autorisé ainsi que l'accès autorisé aux riverains

Les chemins agricoles aux environs du parc à chiens (chemin des Champs-Nabes; chemin des Assets; chemin de Boret; chemin du Pont-des-Golettes) sont interdits à la circulation automobile les dimanches ainsi que les jours fériés. La route de la Côte-d'Or après le groupe scolaire est entièrement dédiée à la mobilité douce. De ce fait, il est interdit d'y circuler en voiture.

La Commune soutient l'utilisation apaisée de ces voies publiques par les promeneurs et les cyclistes. Les autorités rappellent néanmoins que ces routes demeurent accessibles en tout temps au trafic motorisé des riverains qui y habitent ainsi que pour le trafic agricole et viticole. À cet effet, les ayants droit ont tous reçu des panneaux d'autorisation, à apposer sur leur tableau de bord.

Les autorités communales remercient la population de respecter ces interdictions pour préserver la sécurité des usagers de ces axes. Dans un souci de bien vivre ensemble, la Commune remercie également tous les usagers, piétons, agriculteurs et riverains d'adopter un comportement respectueux.



Réglementation de stationnement sur le chemin de Bézaley



En vue d'un futur chantier privé situé chemin de Bézaley et afin d'éviter le stationnement sauvage, la Commune a pris la décision de réglementer provisoirement le stationnement dans ce secteur. Dans ce cadre, un marquage au sol délimitant une zone de stationnement pour cinq véhicules en zone bleue 4h maximum a été réalisé dans le courant du mois d'octobre.

Le reste de la chaussée sera interdite à tout stationnement, et à cet effet des panneaux d'interdiction de stationner ont été mis en place.

Défibrillateurs à Anières

Parce que chaque vie compte !



Anières offre la formation BLS-AED certifiée SRC qui vise à former des futurs premiers répondants. Les dernières sessions proposées aux habitantes et aux habitants ont suscité beaucoup d'intérêt et ont affiché complet. Le 7 avril puis le samedi 5 novembre dernier, cette formation a été suivie par les collaborateurs de la Mairie qui ne l'avaient pas encore effectuée ainsi que par les membres de l'Exécutif et quelques membres du Conseil municipal.

À l'heure actuelle, sur la commune d'Anières, nous avons 14 premiers répondants actifs et 2 en attente de validation.

Lorsqu'un arrêt cardiaque survient, le réseau de premiers répondants est alarmé par le 144 grâce à l'application Save a Life. Depuis la mise en place du réseau (octobre 2019) il y a eu 3 alarmes à Anières. À ce jour, en 2022, il y a eu une seule alarme sur la commune d'Anières.

Anières compte 7 défibrillateurs : à la salle communale d'Anières, à la Galerie, à Chevrens, au chemin du Débarcadère, à la plage de la Gravière plus deux bornes solaires Aivia Solo qui ont été installées à la plage des Courbes en juillet 2021 et la deuxième à Bassy en juin 2022.

Le défibrillateur prévu dans la nouvelle Mairie sera mis en place dès l'achèvement des travaux de rénovation.



Mesures d'économies d'énergie

Anières soutient et applique les recommandations du Conseil d'État en matière d'économies d'énergie

Pour faire suite au plan d'action en matière d'économies d'énergie, adopté par le Conseil d'État, le mercredi 28 septembre dernier, l'Exécutif communal a décidé de suivre les mesures visant à limiter le risque de pénurie durant l'hiver 2022-2023.

Elles concernent notamment la température des locaux, le report du démarrage de la période de chauffe, la suppression de la mise à disposition d'eau chaude ainsi que l'extinction de l'éclairage nocturne intérieur et extérieur des bâtiments non résidentiels (locaux, couloirs, vitrines etc.) et extérieur des bâtiments publics.

Depuis le 15 octobre dernier, la température des bâtiments communaux et administratifs est réduite à 20°C et à 17°C dans la salle communale (dans le cadre de son utilisation en tant que salle de sport). Le chauffage est abaissé le week-end et pendant les vacances scolaires et la mise à disposition d'eau chaude dans les lieux de travail et publics, sauf exception, est supprimée.

Depuis le 18 novembre dernier, l'éclairage nocturne est éteint de 1h00 à 5h00 du matin et pour garantir la sécurité des piétons, la plupart des passages pour piétons restent éclairés. Pour des raisons techniques, certaines routes et chemins ne seront pas concernés par cette extinction, c'est le cas de la route cantonale d'Hermance, de la rue Centrale, des chemins des Courbes, du Nant-d'Aisy, de l'Aspergère et du Débarcadère.



En ce qui concerne les décorations de Noël, la Commune a décidé de ne pas y renoncer totalement afin de garder ce moment festif mais plutôt de réduire en quantité et en temps d'éclairage les illuminations. À noter que nos éclairages de Noël sont en LED, dont la consommation est très basse.

La Commune souhaite ainsi participer activement à un effort commun de réduction de la consommation d'électricité.

Les autorités communales remercient par avance toute la population aniéroise de sa participation en adoptant les bons gestes.

Coupe du monde

La commune d'Anières renonce à organiser des festivités (fan zone) à l'occasion de la Coupe du monde de football qui se tient depuis le 20 novembre au Qatar.

Une décision prise en raison de son impact écologique et du non-respect des conditions de travail des ouvriers.

RÉTROSPECTIVE

20 MAI 2022

La fête des voisins



À Chevrens, avec le guitariste aniérois Amaury Faivre

Trois lieux ont accueilli voisines et voisins à Anières.

Cette fête est une belle occasion de partager et d'échanger avec ses voisines et ses voisins ou tout simplement de faire plus ample connaissance, sous la forme d'un buffet canadien.

À Chevrens, les trois familles Guntz, Massee et Mamdough ont organisé une belle soirée animée par Amaury Faivre, guitariste aniérois.

Au Clos-les-Noyers, la soirée entre voisins a été mise sur pied par les Fonjallaz, les Milicevic, Kerim Germinyanoglu et Veronica Baez et Cindy Bettex.

Enfin, au centre du village, c'est Mme Maria Denevoge, d'origine équatorienne qui a mis à disposition de ses voisins, son jardin et qui leur a concocté de délicieuses spécialités de son pays.

Beau succès pour cette 2^e édition aniéroise de la Fête des voisins et merci à toutes les organisatrices et à tous les organisateurs !



9, 16 & 23 JUIN 2022

Concerts du chœur Coherance

« *Jardins musicaux* », trois concerts a capella

Une excellente idée de l'association Coherance d'organiser des concerts dans des jardins et des cours intérieures de maisons villageoises des communes de Corsier, Hermance et Anières.

Sous la direction d'Olivia Peccoud, les 25 choristes ont interprété des pièces de musique romantique allemande ; « Weltliche Gesänge » de Johannes Brahms, « Die Launige Forelle » de Franz Schöggel et deux pièces pour chœur de Moritz Hauptmann.



9 juin dans le jardin de la Mairie d'Hermance



16 juin dans un jardin au 29 de la rue Centrale à Anières



23 juin sous le préau de l'école de Corsier à cause du mauvais temps

18 JUIN, 9 & 10 JUILLET 2022

Cinéma « plein air »

À Anières, le cinéma « plein air » était de retour pour les beaux jours

Trois films étaient à l'affiche cet été. Le film d'animation « Coco » de Disney Pixar, le samedi 18 juin et « Free Guy » de Shawn Levy, le samedi 9 juillet, ont été diffusés devant la Mairie provisoire au chemin de La-Carignan. Deux films tout public pour passer un très bon moment en famille ou entre amis. Et pour terminer, le dimanche 10 juillet à l'Astural, c'est le film « Presque » d'Alexandre Jollien et Bernard Campan qui était à l'affiche. Une comédie dramatique qui raconte la rencontre de deux hommes que tout oppose. Louis, un croque-mort, et Igor, une personne handicapée, décident par un concours de circonstances d'effectuer un road trip dans un corbillard, partant de Lausanne pour se rendre dans le sud de la France.

Cette édition 2022 a remporté à nouveau un franc succès.

À l'année prochaine !

23 JUIN & 10 OCTOBRE 2022

Croque fruits de l'APEA

L'APEA régale les élèves avec de bons fruits de saison

Trois moments dans l'année durant lesquels l'Association des parents d'élèves de l'école d'Anières va distribuer des fruits de saison aux enfants, durant la récréation à l'école.

Dans la mesure du possible, ce sont des produits de saison, régionaux et issus d'une agriculture biologique.

Abricots et pastèques, le 23 juin, un des plaisirs gourmands de l'été, des fruits énergétiques et rafraîchissants durant les fortes chaleurs.

Pour le croque-fruits automnal du 10 octobre, le choix s'est porté sur des pommes et des poires.



Croque fruits abricots & pastèques du 23 juin



Croque fruits pommes & poires du 10 octobre

25 JUIN 2022

Vogue d'Anières

Une édition placée sous le signe de la bonne humeur



Dès le matin, un petit marché de produits locaux, avec un stand des fleurs Delafontaine, installé sous le préau couvert a vu arriver les premiers habitants et l'Amicale des pompiers était déjà présente pour un café croissant, pour bien démarrer la journée.

Les différents stands des sociétés communales étaient regroupés sur le préau de la rue Centrale.

Côté restauration, le FC COHERAN a proposé des saucisses frites, la GymAnières une sélection de tartes salées et des salades, le Vide greniers de délicieuses crêpes, l'association Latma des empanadas à la viande et du ceviche et la Pétanque d'Anières a tenu un stand de petite restauration. Le bar du Gymkhana proposait des plateaux de charcuterie et fromage et ils ont également organisé une tombola avec de très beaux lots à la clé. Un stand du fromager Müller était sur place pour les raclettes. Et sans oublier nos vignerons aniérois qui ont égayé nos papilles avec les magnifiques vins de la Commune sur les différents stands et lors du marché, le matin.

Côté musique, c'est le guitariste aniérois, Amaury Faivre qui a accompagné la pause déjeuner avec des rythmes de blues acoustique, puis ce fut au tour de Son Latino de mettre le feu sous la tente. Dans l'après-midi, les spectateurs ont pu découvrir de jeunes talents avec « La scène est à vous » et un atelier ukulélé suivi d'un concert de musique du soleil avec Lynn.

Côté sport, les Pieds Tanqués avaient organisé un concours de pointage, le Tennis Club d'Anières proposait un

Radar Tennis pour mesurer la vitesse de vos services mais aussi de vos coups droits et revers et le FC CoHerAn organisait un tournoi de Babyfoot humain.

Durant la journée, sur la route de la Côte-d'Or interdite aux voitures, petits et grands ont pu s'essayer aux vélos dingues avec les Mille et Une Roues pour une « ride » en toute sécurité. Des vélos rigolos, des vélos fous fabriqués à partir de vieux vélos recyclés !

Côté créativité, l'association Artistes en herbe et les Ateliers du village animaient des ateliers d'activités artistiques et créatives.

Vers le giratoire, au début de la route de la Côte-d'Or, avant le début du chantier, les Pompiers ont organisé des démonstrations de l'utilisation des petits moyens d'extinction qui ont été très appréciées.

La Commune qui soutient en 2022 le Centre de réadaptation des Rapaces (CRR) l'a convié à tenir un stand à la Vogue.

Un stand Commune évolution... était à disposition de la population pour échanger autour de divers projets de construction et chantiers communaux.

Dès 21h00, la soirée s'est poursuivie sur la piste de danse avec les Peb's.

Cette fête, chapeautée par les sociétés communales, fut une belle réussite. L'Exécutif tient vivement à les remercier pour leur engagement, avec un clin d'œil particulier pour les collaborateurs du service Parcs & Voirie pour qui la Vogue représente une importante charge de travail ainsi qu'à la Mairie pour toute la partie logistique.



1^{ER} JUILLET 2022

La fête des Promotions

« L'enfant et l'oiseau » pour mieux communiquer ensemble



Chanson signée par les enfants « L'enfant et l'oiseau »



VIDEO DU
SPECTACLE

Dans le cadre du projet « Je te fais signe », initié en mars 2022, tous les enfants de l'école d'Anières ont appris à signer la chanson de Marie Myriam en vue de la fête des promotions du vendredi 1^{er} juillet dernier. Après avoir bénéficié d'une sensibilisation de deux périodes de 45 minutes avec l'association S5, les élèves ont ensuite appris à signer cette belle chanson en collaboration avec les enfants du Centre d'hébergement collectif d'Anières (CHC) qui avaient déjà suivi un apprentissage régulier de la langue des signes.

Un grand merci à Mmes Pascale Escher, assistante sociale en intervention collective (ASIC) au CHC et Alexandra Kobel, responsable des classes d'accueil et lien avec le Foyer d'Anières au sein de l'école d'Anières !

Dans le cadre de la journée des Promotions, l'Association des parents d'élèves de l'école d'Anières a organisé la traditionnelle « Pêche aux canards » et pour les animations de la Mairie, les enfants ont pu grimper sur un cocotier et surfer presque comme à la mer.

Enfin, le jeudi 30 juin, une soirée de fin d'année pour les 8P a été organisée avec les élèves, les parents et le corps enseignant à l'Astural afin de marquer la fin de leur scolarité à Anières. Au programme, apéritif, hamburgers et soirée musicale.



4 – 8 JUILLET 2022

Stages de musique et scène de l'association Coherence

Chanter, jouer, se costumer, partager

© Bertrand Carlier – Spectacle à l'Hospice général



Ils ont appelé le spectacle « Panique à la bibliothèque! »

Les enfants âgés de 8 à 12 ans qui ont participé au stage ont chanté et joué des fables de Jean de Lafontaine sur des musique d'Isabelle Aboulker, lors des deux représentations qui ont eu lieu le 8 juillet, à 14h30 pour les résidents des 5 colosses et à 18h00 pour le public, les parents et amis de l'association Coherence.



L'association Coherence recherche des choristes hommes! Ils sont les bienvenus même en cours d'année.



info@coherence.ch



coherence.ch



1^{ER} AOÛT 2022

Fête nationale

Les Aniéroises et les Aniérois ont dignement fêté le 1^{er} août



La soirée a débuté à 17h00 avec des animations et une buvette à disposition des habitants. S'en est suivie une partie officielle durant laquelle M. Pascal Pécaut, adjoint, a prononcé un discours, laissant place ensuite au chant de l'hymne national.

Le cœur de la soirée fut le spectacle son et lumière, organisé par la société SwissMusic Prod à Vézenaz en collaboration avec Lumen créations et Motus Modules. Une soirée au clair de lune, où la magie de la lumière et des ombres a enchanté le monde nocturne. Une magnifique représentation, mettant en scène une acrobate au milieu de nombreux ballons aux couleurs de la Suisse, a pris vie et brillait de mille feux en ce soleil couchant.

Et soudain, le temps s'est arrêté à Anières avec la danse en apesanteur d'Annabelle Kern.

Les enfants émerveillés éclairaient le champ avec leurs lampions.

Un grand merci aux organisateurs SwissMusic Prod, Lumen créations et Motus Modules pour ces instants inoubliables, ainsi qu'à Sandrine Costa pour avoir mis en musique cette belle soirée.

À l'année prochaine pour de nouvelles surprises!



AMAURY GRELLY



5 & 6 AOÛT 2022

L'Ajafest

L'Ajafest est revenu pour sa 4^e édition et c'était un grand plaisir de revoir tous ces sourires sur les visages.

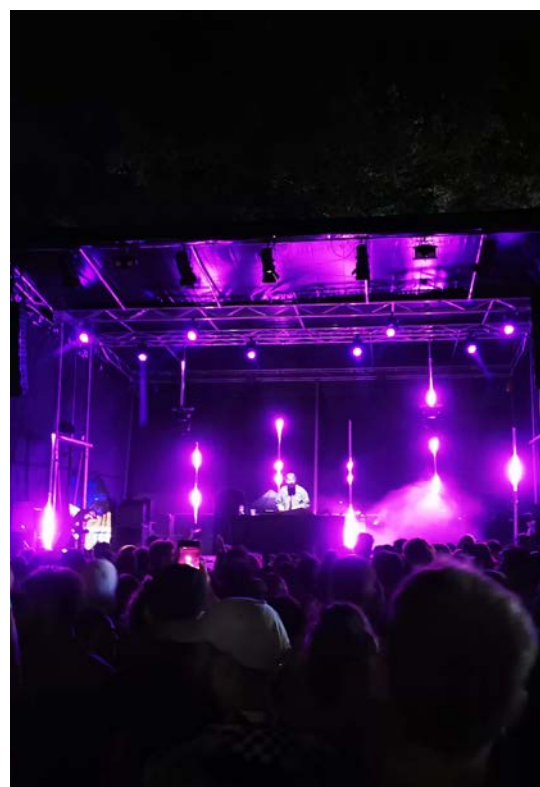
Ayant repris place à l'emplacement de sa première édition, au chemin des Échards, lieu-dit Les Mouilles, c'est avec émotion que le comité a organisé à nouveau ce magnifique festival.

Encore une fois, c'est une réussite et nous arrivons enfin à nous faire une place dans le paysage culturel de la région, mais aussi du canton.

Avec de nouveaux espaces, les quelques 2'250 festivaliers ont pu découvrir le nouvel espace détente proposé dans la forêt ou encore le nouveau thème de notre festival.

Une édition ponctuée par des artistes comme Demuja, Pornopolis, Doria, Slimka, Jah Observer ou encore Dabeull et l'Éclair pour n'en citer que quelques-uns parmi la vingtaine d'artistes présentés.

L'Ajafest commence à perdurer dans le temps, entrant notamment à la Fédération des Festivals Genevois. L'année prochaine, nous fêterons notre 5^e anniversaire et nous avons hâte de vous revoir ! Nous tenons encore à remercier tous ceux qui nous soutiennent depuis le début de cette aventure.



22 AOÛT 2022

Le café croissants de la rentrée

L'APEA organise cette rencontre très appréciée entre parents

L'occasion pour tous les parents, «habituels» et nouvelles familles, de se retrouver après la pause des vacances d'été, pour démarrer d'une manière conviviale la rentrée scolaire. Un grand Merci à l'Association des parents d'élèves de l'école d'Anières!

Eh oui, il n'y a pas que les enfants qui font des miettes...

1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Apéro-concert à la plage du Débarcadère

Un moment de poésie au Débarcadère

L'apéro-concert de la fin d'après-midi du jeudi 1^{er} septembre à la plage du Débarcadère a accueilli une soixantaine de participants qui ont pu profiter de ce moment de la journée si exceptionnel où le ciel se charge de couleurs magnifiques se reflétant sur le lac.

Il suffisait de se laisser embarquer au rythme de la voix de Sandrine Costa.



17 SEPTEMBRE 2022

Le Vide greniers

Beau succès pour le Vide greniers

La météo était de la partie avec une journée ensoleillée mais c'est surtout le concept qui plaît. Acheter de « seconde main » permet de s'équiper à peu de frais et surtout de donner une seconde vie à des objets encore en bon état. Cette année, au vu du nombre d'inscriptions (environ 150), l'organisatrice de l'événement, Cindy Bettex a même dû refuser des exposants, tous les emplacements à disposition ayant été déjà pris.

Recycler, réutiliser, revendre plutôt que jeter à la poubelle !



17 SEPTEMBRE 2022

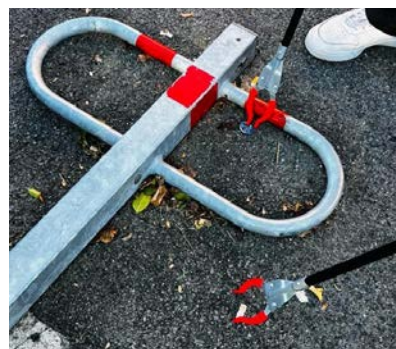
Clean-Up-Day

Un bel engagement pour lutter contre les déchets sauvages

Dans le cadre de l'opération nationale, cette 2^e édition s'inscrit désormais comme une action commune pour débarrasser l'environnement des déchets abandonnés dans la nature.

Motivés, tous ces bénévoles s'engagent pour une Commune propre.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette action !



23 SEPTEMBRE 2022

La nuit est belle

La météo capricieuse prive Anièrès de cet événement

En raison d'une couverture nuageuse importante, l'événement avec l'observation des étoiles a dû être annulé. L'extinction de l'éclairage public a été maintenue.

Ce n'est que partie remise car le 14 octobre, dans le cadre du forum « Autour du climat » suivi de la conférence « Des lumières dans la nuit », une observation du ciel est prévue avec la présence de la société astronomique de Genève.



14 OCTOBRE 2022

Forum « Autour du climat » suivi de la conférence « Des lumières dans la nuit »

Anières est engagée pour l'avenir



La population aniéroise était conviée à venir échanger autour de la problématique du changement climatique avec les différents spécialistes qui collaborent avec la Commune dans le cadre des projets en cours.

Une belle occasion de faire le lien entre les enjeux de l'urbanisme durable, d'adaptation aux changements climatiques, des initiatives concrètes inspirantes et les conseils d'experts pour passer à l'action.

De nombreux retours positifs nous sont parvenus à la suite de cette première édition du forum « Autour du climat » organisé par la Commune.

Durant la première partie, les participants ont pu rencontrer et échanger avec des professionnels actifs dans les différents domaines de la préservation du climat.

À l'issue de cette première partie, une soupe spécialement cuisinée par les membres de l'administration et dont les courges ont été cultivées dans la Commune a été servie.

À la suite de cette collation, les participants ont eu l'occasion de suivre une conférence passionnante intitulée « Des lumières dans la nuit » avec des orateurs captivants, fondateurs de

« la Nuit est belle ! », Messieurs Eric Achkar, ingénieur et ancien président de la Société astronomique de Genève et Pascal Moeschler, biologiste, ancien conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Genève et ancien directeur du CCO (Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris). Une opération visant à sensibiliser la population aux impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage.

La météo de la soirée n'a malheureusement pas permis l'observation du ciel au télescope.

Nous remercions à nouveaux les acteurs et associations ainsi que les participants de l'intérêt qu'ils portent à l'enjeu majeur que représente le changement climatique et la production d'énergie.



Conférence « Des lumières dans la nuit »



Ateliers pour les enfants

Dans le cadre de l'action « Viens planter ta graine » organisée lors de ce forum Autour du climat, les élèves de l'école d'Anières avaient reçu un paquet de petites graines de blé (GRTA) provenant du Domaine de l'Abbaye à Presinge. De nombreux enfants ont participé aux différents ateliers et sont venus planter les petites graines.



Activité « Viens planter ta graine »

ZOOM SUR...

CAROLE WEBER
LAETITIA
BOURQUIN

Projet « À petits pas vers ton sommet »

Un projet qui s'adresse à toutes celles qui ont été touchées par le cancer du sein et qui ont envie de partager une expérience unique.
5 jours de trek en Suisse, du 7 au 11 septembre 2022, avec un sommet à la clef !



L'ascension avec une météo de rêve



Le projet a été porté par Laetitia Bourquin, présidente de l'Association Rêv'asion et accompagnatrice en montagne qui aime donner du sens à ses projets et partager ses coins secrets, et par l'aniéroise Carole Weber,oureuse de la montagne, touchée par la maladie, avec une grande envie d'aller vers son sommet.

Laetitia et Carole ont commencé par une randonnée facile dans le Jura, le 26 mars dernier, dans les environs de Genève, afin de faire connaissance et de voir les attentes et objectifs de chacune afin d'adapter le programme au mieux.

Après six randonnées de préparation allant crescendo dans les six mois précédents, le groupe constitué de 6 participantes, est enfin prêt pour l'aventure finale ! Quatre jours d'itinérance en Haut Valais avec l'Allalinhorn, à 4'027m, comme but final. L'aventure démarre par une marche de trois jours, afin de faire des globules, sans trop se fatiguer, pour être forme le dimanche.

Le mercredi 7 septembre soir à Visperterminen, les retrouvailles sont vivantes avec la distribution du t-shirt avec le logo et de la doudoune Salewa. Jeudi matin, c'est le départ en télésiège, une belle montée, une baignade dans le Gibidumsee pour les plus courageuses et la suite n'est que festival de couleurs entre l'herbe jaune, les sommets blancs, les myrtilles déjà rouges et le vert pétant des mélèzes, avant d'arriver à Gspon, havre de paix perché à 2'000m d'altitude, en balcon au-dessus de la vallée de Saas, après avoir longé un joli petit bisse. À l'hôtel Alpenblick, Niels les rejoint avec les bagages. Le lendemain, de Gspon à Saas Grund, le sentier est idyllique, entre vieux mélèzes et Arolles, pour faire le plein de belle énergie et de phytoncides.

« Les mayens invitent à une autre vie, les kilomètres déroulent sous les pieds, les langues se confient, intimité de la montagne, moments de complicité, c'est pour cela que l'on est là et qu'est-ce que ça fait du bien. »

Le samedi, après avoir gagné les premiers mètres en télécabine, le groupe fait le tour du lac de Kreuzboden, pieds nus et en pleine conscience. La suite se déroule sur un chemin en balcon, face à l'Allalin, qui chaque jour se rapproche et titille notre curiosité et attise leurs peurs. Le sommet semble si inaccessible. Les longues traversées de pierriers mettent leur concentration et leur équilibre à l'épreuve, et à plus de 2'500m, notre balcon avec vue leur permet de fabriquer encore quelques globules rouges. La descente est agréable, le télésiège leur permettant de gagner 400m de dénivelé approche, plus que 30 min de marche... et quelques ponts suspendus et échelles non prévus plus loin, elles arrivent enfin. Le télésiège a fermé mais avec un taxi, elles vont directement jusqu'à Saas-Fee. Après un dernier contrôle matériel, c'est au lit que chacune cogite sur la journée qui les attend avec la pleine lune qui veille bienveillante sur chacune.

Et ça y est, le grand jour est là, le soleil et la bonne humeur aussi. La pente est douce, le paysage grandiose, la trace large, les crevasses béantes, le ciel bleu et le soleil chaleureux. Tous les ingrédients sont là pour y arriver. Trois cordées adaptées au rythme de chacune et un pas après l'autre nous avançons et gagnons petit à petit les 600 mètres nécessaires pour atteindre le sommet.

L'émotion est grande, chacune est là pour une raison qui lui appartient, mais à la base ce qui les a toutes réunies c'est la maladie.



Randonnée de préparation

« Chacune l'a vécue à sa manière, l'a partagée ou pas, mais ce sommet, pour chacune d'entre nous est symbolique à sa manière! »

Merci, merci la vie, merci à nos trois guides fantastiques, Nicole, Caroline et Suzanne, et surtout un immense merci et une immense admiration pour Carole, Deborah, Eufrasia, Jeanine, Brigitte et Émilie (avec Verdin), dont le courage, les sourires et la bonne humeur me porteront pour toute la vie! »

Un grand merci à Salewa pour les doudounes, à la commune d'Anières, à la ligue contre le cancer genevoise, au Groupe Mutuel et à tous les donateurs privés, sans lesquels ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

Les subventions reçues ont permis de continuer l'aventure avec trois nouvelles randonnées, le 16 octobre à la Givrine, le 13 novembre dans le Lavaux et le 11 décembre en raquettes.

Ce projet inclut désormais les hommes et les femmes touchés par la maladie. En cas d'intérêt, contacter Rêv'asion via leur blog :



apetitspas.ch/2021/12/15/a-petits-pas-vers-ton-sommet



L'arrivée au sommet de l'Allalinhorn

Resiliam

Cette association soutenue par la commune d'Anières accompagne les enfants et les jeunes qui sont confrontés à des moments de vie particuliers.



Fondée en 2012, Resiliam est une association reconnue d'utilité publique par l'État de Genève, qui soutient les enfants et les jeunes de 0 à 24 ans confrontés à la maladie grave, au handicap, ou au décès d'un proche.

Resiliam intervient, dans l'urgence ou non, pour soulager les familles, répondre aux questions, apaiser les angoisses et prévenir ainsi les séquelles dues aux traumatismes cités plus haut. Elle apporte un soutien gratuit aux enfants et aux jeunes concernés par ces épreuves, que ce soit individuellement, en famille, ou en groupe. L'association collabore étroitement avec les professionnels de la santé et du social. L'équipe de Resiliam adapte les modalités de sa pratique aux besoins de chaque famille.

Lorsqu'une famille est touchée par la maladie grave, le handicap ou le deuil, elle traverse des moments difficiles. Certaines d'entre elles ont besoin d'être soutenues, même ponctuellement, dans leurs épreuves. Il peut y avoir des sentiments d'isolement, de désarroi et d'impuissance.

Resiliam soutient ces familles, plus particulièrement les enfants et les jeunes qui ont besoin :

- d'être écoutés et rassurés ;
- de comprendre la maladie et le handicap, leurs causes, leurs conséquences, les traitements et leurs effets secondaires ;
- d'exprimer des émotions qu'ils n'arrivent pas toujours à formuler ;
- de rencontrer en petit groupe d'autres enfants ou d'autres jeunes vivant des situations similaires ;
- de garder confiance en l'adulte ;
- d'entendre la vérité ;
- d'identifier et de mobiliser leurs ressources.



De plus, la famille a besoin d'être aidée dans la réorganisation de son quotidien et doit, le cas échéant, être orientée dans le réseau d'aide sociale (aide financière, appui scolaire, garde des enfants, thérapeutes). Toutes les familles sont différentes et Resiliam s'adapte à leurs besoins et à leurs demandes.

Resiliam répond 7j/7 et ses interventions sont gratuites.

Resiliam propose :

- un soutien en famille, à domicile ou dans ses locaux ;
- un soutien en groupe pour les enfants et pour les jeunes ;
- d'identifier et de mobiliser leurs ressources.



Couple de peluches confié aux familles pour la séparation parent-enfant lors des hospitalisations

Association RESILIAM

+41 (0)22 342 31 59 – 7/7

info@resiliam.ch

Rue de la Fontenette 23,
1227 Carouge

resiliam.ch

Les seniors Aniérois

Claire Marcelin, présidente des seniors Aniérois de 2004 à 2015, nous a quittés le 6 septembre dernier.



En 1976, Monsieur Pierre Wellhauser, Conseiller d'État chargé du département Ad hoc, a adressé une lettre à toutes les mairies du canton, les priant de créer des groupes de rencontres pour personnes âgées, car il n'y avait pas de services sociaux dans presque toutes les communes, hormis la Ville de Genève.

Claire Marcelin, était à l'époque seule femme élue au sein du Conseil municipal. Le Maire la chargea en tant que présidente de la commission Sociale de réaliser les souhaits du Conseiller d'État. La commission Sociale dont les membres étaient Messieurs François Barbey, Otto Gubelmann, Raymond Masset, Adrien Ogay, Robert Racine et Madame Claire Marcelin fut chargée de s'occuper de la réalisation souhaitée.

Un sondage a été très positif. La Commune a reçu 55 inscriptions et de nombreuses suggestions. Une assemblée constitutive a eu lieu le 13 janvier 1977. Le comité est formé, il s'agit de Madame Annie Gallay, Présidente, Messieurs Walter Minder, Vice-Président, Marcel Gallay, Trésorier, Frédéric Blondel, Vice Trésorier, Rodolphe Vifian, Secrétaire, et enfin Madame Juliette Ogay, Vice Secrétaire. Les statuts présentés dans une séance ultérieure, sont approuvés. Le club des Aînés d'Anières est fondé.

En 1978, un local fort rudimentaire leur est offert au sous-sol et lors de la construction de la nouvelle école, ladite salle est transformée, les fenêtres sont agrandies. Le local est mieux adapté aux Aînés. En 1984, ils intègrent le dit local et peuvent de plus, récupérer de nombreux objets utiles venant de l'ancien restaurant « Le Léman ».

Lors de la réalisation de l'ensemble villageois du Clos-les-Noyers, les seniors prennent possession du nouveau local nommé la salle des sociétés. Ce dernier est clair, grand, permettant de grands rassemblements comme les assemblées annuelles par exemple. En revanche, ils n'ont plus la possibilité de l'occuper quand ils le souhaitent car il sera partagé avec d'autres sociétés communales.

En 1984, les membres étaient pour la plupart des couples. Les femmes discutaient en tricotant et les hommes jouaient aux cartes.

Claire Marcelin a été présidente des seniors Aniérois de 2004 à 2015 et c'est Françoise Golay qui lui a succédé en 2016. Avant Madame Marcelin, les présidences des seniors Aniérois ont été assurées, à la création par Madame Annie Gallay puis par Mesdames Espérance Devenoge et Jacqueline Gaille.

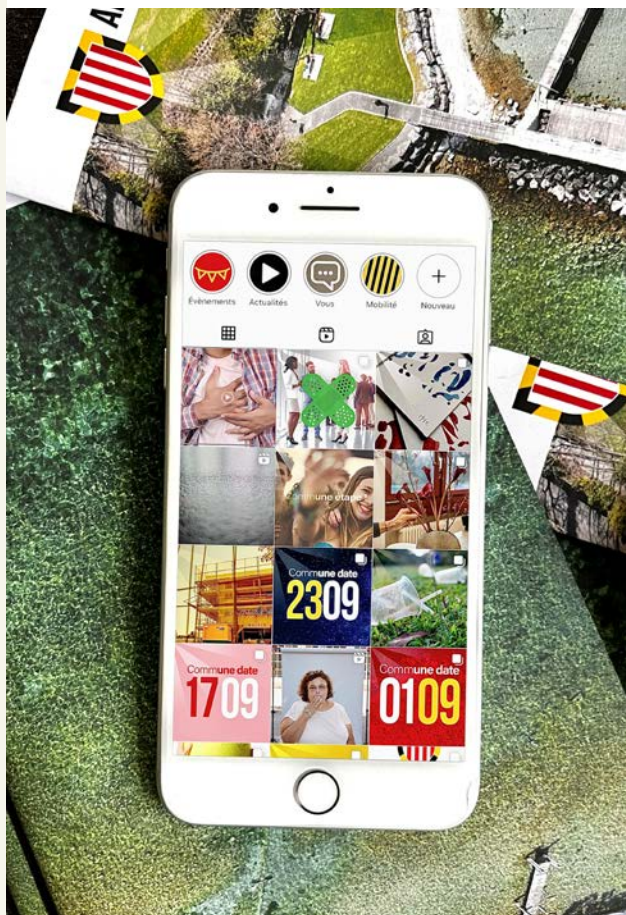
Son mari, Jean-Pierre Marcelin a aussi été très actif au sein de notre Commune, notamment à l'Amicale des sapeurs-pompiers.

Une grande dame s'en est allée.

Claire Marcelin a siégé au Conseil municipal de la commune d'Anières de 1971 à 1987, soit pendant 16 ans et elle a surtout été la première femme élue au Conseil municipal d'Anières.

La Commune se lance sur Instagram

À l'heure où le digital vient compléter la manière de communiquer des communes, et après la page Facebook qui compte près de 700 abonnés, la Commune est sur Instagram depuis début août. Avec ce réseau social, c'est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir Anières sous un nouveau jour à travers des photos, des vidéos... et bien plus encore !



INFORMER, PARTAGER, DIVERTIR !

L'objectif est ainsi de rapprocher les Aniéroises et les Aniérois de leur environnement direct en utilisant les outils numériques actuels mais également de rassembler davantage les habitants autour des projets communaux tels que l'aménagement de la place du haut, l'extinction d'éclairage public, l'embarquement pour la transition, les sujets relatifs à l'engagement civique de nos jeunes citoyennes et citoyens etc.

Un bon moyen pour la Commune d'être au plus près de ses habitantes et de ses habitants et de pouvoir toucher les jeunes et les familles qui sont très réactifs et alertes sur les réseaux.

ABONNEZ-VOUS ET SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE AU JOUR LE JOUR.
COMMUNE_ANIERES

PARTICIPEZ AU CONCOURS PHOTO INSTAGRAM SUR LE THÈME « LA BELLE ANIÈRES EN HIVER »

Paysages poétiques et recoins insolites de la commune d'Anières.

Du 12 décembre 2022 jusqu'au 31 janvier 2023, Anières lance un concours et vous invite à envoyer vos plus belles photographies par email à :

✉ info@anieres.ch

4 prix à gagner :

- 1 bon de CHF 100.- à la Pinte du Floris
- 1 bon de CHF 100.- au restaurant Le Cottage
- 1 bon de CHF 100.- au café de La Frontière
- 1 bon de CHF 70.- au restaurant Kruathai

Les boissons ne sont pas comprises dans les bons.

Les bons doivent être utilisés en une seule fois.

Après réception des photos, il vous sera demandé d'accepter le règlement de ce concours par courriel.



Trois Chêne Emploi

Un service de proximité, des prestations gratuites

Trois Chêne Emploi est une permanence à la disposition des habitants de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex et accueille également les personnes résidant à Anières, Collonge-Bellerive, Cologny, Jussy, Meinier, Puplinge, Presinge et Vandœuvres.

Ce service s'adresse à tous les demandeurs d'emploi, jeunes, confirmés ou seniors pour un accompagnement individuel dans leurs démarches sur le marché du travail.

- Constituer un dossier de candidature efficace
- Mener judicieusement ses démarches
- Clarifier et construire un projet professionnel
- Se préparer à un entretien d'embauche



Trois Chêne Emploi



+41 (0)22 348 45 72



contact@3chene-emploi.ch



Depuis le 4 octobre
à la rue du Gothard 13
à Chêne-Bourg

Sur rendez-vous lundi – jeudi
8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30



action3chene.com

Les Dames d'Anières

Lors de la préparation de la fête du 1^{er} août, la société des Dames d'Anières a souhaité reverser l'argent récolté pour la vente des pâtisseries à une œuvre de bienfaisance.

Les Dames d'Anières tiennent ici à remercier vivement toutes les personnes qui ont contribué à la confection de délicieuses pâtisseries, et qui grâce à leur générosité, ont permis de faire un don de CHF 500.- à la Fondation Au cœur des Grottes ainsi qu'un deuxième don de CHF 500.- à l'Aide suisse aux montagnards.

Service social littoral

Depuis le 1^{er} juin, le Service social littoral est à votre écoute dans notre région

Les communes de Corsier, Hermance et Anières ont décidé de travailler avec Collonge-Bellerive, qui était déjà dotée d'un tel service, afin d'offrir à leur population une palette de prestations personnalisées, autant pour les enfants, les familles, les aînés que pour les personnes en difficulté ou isolées.

Depuis son ouverture, le service a déjà accueilli plus d'une vingtaine de personnes aniéroises, parfois pour une simple question et pour d'autres, pour un accompagnement individualisé à plus long terme.

Les problématiques rencontrées sont très variées, de la recherche d'un nouveau lieu de vie suite à une séparation, à un problème de santé ou une modification de la situation financière en passant par l'accompagnement dans un projet de reconversion professionnelle et de recherche d'emploi ou encore par un soutien à la gestion financière et administrative.

Les rendez-vous peuvent être hebdomadaires, mensuels ou ponctuels en fonction de la situation.

Une première demande peut parfois déboucher sur une multitude de fils à démêler. Dans ces situations, le service social travaille en étroite collaboration avec différentes institutions, associations et services tout en avançant avec les bénéficiaires par étapes et à leur rythme.

Les assistantes sociales vous accueillent, sur rendez-vous, du lundi au vendredi en contactant le service:



+41 (0)22 722 10 20



social@collonge-bellerive.ch

Ce service est également ouvert sans rendez-vous pour venir chercher des dépliants, des formulaires ou prendre rendez-vous, indépendamment du lieu d'habitation des quatre communes:



**Route d'Hermance 111
à Collonge-Bellerive**

Les mardis, jeudis et vendredis de 10h30 -12h00

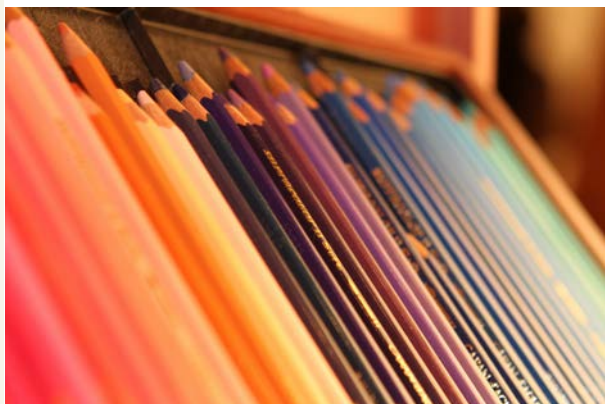
Les mercredis de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00



**Route de l'Eglise 40
à Corsier**

Les jeudis de 8h30 à 11h30

L'exposition « ART ET ARTISANAT » revient à Anières du 17 au 19 novembre 2023



Les inscriptions sont ouvertes à tous les habitants de la commune d'Anières.

Si vous exercez une activité artisanale dans les domaines suivants : travaux littéraires, peinture, photographie, sculpture, tissage, batik, émail, ikebana, tapisserie, broderie, bijoux, etc.

Inscrivez-vous via le formulaire que vous avez reçu en tous ménages et qui est aussi disponible à la Mairie.

FRANÇOIS
CHAMOREL
HOSPICE GÉNÉRAL

Témoignage d'une famille qui a accueilli deux ukrainiennes à Anières

Accueillir paraît si simple

Chez les Zavadil, tout semble facile, tout est tranquille. Dans leur salon, il règne une harmonie, du respect et de la bonne humeur. Marc et Carolyn, Anastasiia et sa grand-mère Lidiia, ainsi que leurs deux chats venus également d'Ukraine, tous sont à l'aise pour discuter, comme des personnes qui ont l'habitude d'ouvrir leur cœur.

Les deux femmes sont arrivées de Zaporijia en Suisse le 28 mars. Le jour même, elles étaient dans leur famille d'accueil. « C'est que nous avons tout organisé », nous explique Marc. « Notre fille nous a parlé d'Anastasiia et de Lidiia repérées via Facebook. » Carolyn précise : « Nous avons organisé une petite vidéo conférence et en 15 minutes pratiquement, tout a été décidé ! »

L'entente est excellente à la maison. « Trois d'entre nous parlent très bien l'anglais et Google translate est très utile, y compris pour provoquer des fous rires quand il se trompe ! » s'amuse Marc. Pour Carolyn, même constat : « Lidiia et moi avons le même âge et le même regard sur la vie. Nous n'avons pas besoin d'une langue commune pour communiquer. »

Vous disposez d'une chambre ou d'un logement vacant pour accueillir une personne ou une famille ?
Contactez l'Hospice général :



+41 (0)22 420 59 00



hebergement-ukraine@hospicegeneral.ch



Vive l'hiver !



Les collaborateurs du service Parcs & Voirie ont pour mission de débayer les chemins, les places et les trottoirs appartenant au domaine public communal.

Ils font le maximum mais ne peuvent pas être partout à la fois, alors soyez patients.

La route d'Hermance et la route de Thonon ainsi que le trottoir et les arrêts de bus adjacents sont entretenus par la voirie cantonale.

Les places et les chemins privés sont de la compétence des propriétaires qui doivent prendre personnellement et à leur frais, les dispositions nécessaires pour faire évacuer la neige.

Afin de préserver l'environnement, le personnel du service Parcs & Voirie sale les routes avec retenue.

Pensez à prendre quelques précautions d'usage, pour votre confort et votre sécurité: des chaussures adaptées, un véhicule correctement équipé pour l'hiver et surtout roulez prudemment.

Enfin, pensez à ne pas stationner les conteneurs à déchets ainsi que les véhicules (voitures, scooters, motos et vélos) sur les trottoirs pendant la durée de déneigement.

La compagnie des sapeurs-pompiers d'Anières recrute !

RECRUTEMENT

L'activité de sapeur-pompier offre la possibilité de découvrir des horizons nouveaux et variés et de vivre une aventure humaine passionnante au service de la population.

- Vous habitez sur la commune d'Anières ou à proximité?
- Vous avez entre 18 et 35 ans, êtes en bonne santé, motivé et disponible?
- Vous souhaitez porter secours aux habitantes et aux habitants?
- Vous avez un bel esprit d'équipe et d'engagement?



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?

Pour passer à l'action ou pour obtenir de plus amples informations:

 pompiers-anieres.ch

 commandant@pompiers-anieres.ch

Sécurité pendant la période des fêtes de fin d'année



VOLS À L'ASTUCE

Méfiez-vous des visites de personnes inconnues qui désirent rentrer dans votre domicile; faux réparateurs, plombiers envoyés par la régie, rempailleurs ou aiguisers de couteaux, personnes demandant juste un verre d'eau, la panoplie est large. La police genevoise recommande de ne jamais laisser entrer dans son domicile une personne que l'on ne connaît pas, de vérifier son identité, de demander une carte de visite, un numéro de téléphone.

La police cantonale est à votre disposition tous les jours.

N'HÉSITEZ PAS À APPELER LE 117!

Le poste de la Pallanterie vous reçoit du lundi au vendredi de 16h00 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00. Vous pouvez joindre le poste:

 +41 (0)22 427 63 30

Lors de toute observation inhabituelle, contacter la police municipale de Collonge-Bellerive qui est à votre disposition 24h/24 et 7j/7:

 +41 (0)22 752 52 52

LES EXPOS À LA GALERIE

DE JANVIER À JUIN 2023

La galerie d'Anières est située au N° 18 de la rue Centrale. Ce magnifique espace d'exposition dispose de 3 étages, 110 m² au total. La priorité est donnée aux habitants d'Anières. Cependant, en fonction des disponibilités du calendrier, une location est possible pour les personnes extérieures à la Commune. Le parking de l'Ancien-Lavoir et celui du Clos-les-Noyers sont à disposition des exposants et du public.

Les horaires d'ouverture des expositions et vernissages sont indiqués sur le site de la Commune.

Infos :  Mairie d'Anières – 022 751 11 45

Règlement et conditions de location de la Galerie sur anieres.ch



11 – 22 JANVIER

**CORINNE SCHMIDT –
CAROLINE TISSOT – ADONIZ**

Love Poésie

Vous reprendrez bien un peu de poésie dans ce monde de brutes ? Si oui, venez la partager avec Corinne Schmidt, Caroline Tissot et Adoniz, alias Deniz Tinar, en pénétrant leurs univers différents, que cela soit en peinture ou en photographie. En passant par leur amour des petites choses du quotidien ou des grandes causes de ce monde, et par la beauté des êtres humains, de la flore et de la faune, vous êtes invités à découvrir leurs mondes et peut-être du coup voir le vôtre sous un nouvel angle.



26 AVRIL – 07 MAI

ELIANE NICOL

« L'art est dans la forêt »

Les arbres nous apprennent la constance et la croissance continue et c'est dans cet esprit qu'après avoir exposé en 2022 à la galerie Le Bunker à Sainte-Croix/VD et à la Chapelle des Arts (SSBA) à Genève qu'Eliane Nicol nous revient.

L'atelier du village

Une nouvelle association a vu le jour au sein de notre village !

Conçu comme un lieu de créativité et de rencontres toutes générations confondues, cet atelier a pour vocation de proposer des moments d'accueil libre autour de la créativité ainsi que des plages d'expérimentation de diverses techniques. En effet, quel meilleur moyen que l'expérience créative pour se rencontrer et partager un instant riche en imagination et en découvertes.

Afin que nos activités puissent se déployer au mieux, nous sommes actuellement à la recherche d'un local mais en attendant, nous avons déjà utilisé pour notre plus grand plaisir des lieux éphémères comme la terrasse du Petit Panier par exemple !

Cette expérience ne demande qu'à se renouveler.



Des sandales légères ...



À la vogue ...



Linogravure ...

Responsable de l'atelier du village, **Christiane Henzi**

Pour plus de renseignements : ✉ latelierduvillage1@gmail.com

INFOS PRATIQUES

Plus d'informations sur notre site internet !

Cartes journalières CFF

Dès janvier 2023, les cartes journalières CFF seront en vente à la mairie d'Anières.

Le groupement intercommunal CoHerAn met à disposition des habitants des communes de Corsier, Hermance et Anières – en priorité – **5 cartes journalières CFF «commune»** par jour à CHF 40.–/chacune (+ CHF 1,10.– pour l'envoi par courrier).

Pour les habitants des communes de Corsier, Hermance et Anières, la réservation de ces cartes est possible 2 mois à l'avance.

En cas de disponibilité, pour les personnes hors communes de Corsier, Hermance et Anières, il est possible de réserver une carte 1 semaine avant la date souhaitée.

Privilégiez la réservation et le paiement en ligne :

 anieres.ch

Containers ordures ménagères et déchets verts

Pour rappel, les containers d'ordures ménagères et de déchets verts ne peuvent être déposés que la veille des jours de levée au plus tôt dès 18h00 ou le matin même avant 6h30.

Entre les tournées, les containers doivent être rentrés dans la propriété dans les plus brefs délais, le jour même, ce afin d'éviter d'avoir des chemins encombrés par ces récipients.

Déchetterie mobile



Afin de simplifier la gestion des déchets encombrants pour les particuliers et aussi pour les entreprises, la déchetterie mobile se déplace sur les communes participantes. Divers types de déchets sont pris en charge 6 jours sur 7 par MOBILITRI: déchets encombrants, papier/carton, huile minérale et végétale, déchets de jardin, ferraille, bois, éclairages économiques, électronique de bureau, piles, déchets spéciaux, batteries, matériel électrique, gravats.

Des demandes de levées à domicile sont possibles sur rendez-vous pour les encombrants volumineux. Attention: 7 pièces maximum!

Calendrier des lieux de tri disponible sur

 mobilitri.ch

Inscription pour obtenir le Pass Mobilitri et infos:

 079 410 03 72

 info@mobilitri.ch

GSHC – Servette FC – Lions de Genève

La commune d'Anières met à disposition de ses habitants, différents abonnements sportifs :

- **Genève Servette Hockey Club**
4 abonnements « Platine » pour les matchs de la saison 2022-2023.
Calendrier des matchs :  gshc.ch
- **Servette FC**
4 abonnements Tribune principale pour les matchs de la saison 2022-2023
Calendrier des matchs :  servettefc.ch
- **Lions de Genève**
100 billets valables pour n'importe quel match de basket de la saison 2022-2023 (hors play-offs et Coupe), organisé par les Lions de Genève à la salle du Pommier au Grand-Saconnex.
Calendrier des matchs :  lionsdegeneve.ch

Conditions générales

RÉSERVATION : À la Mairie d'Anières

 022 751 11 45

 info@anieres.ch

FRÉQUENCE : Uniquement 2 fois par saison par personne.

RETRAIT : À la mairie 2 jours avant la date, selon les horaires d'ouverture de la mairie anieres.ch

RETOUR : À retourner à la Mairie impérativement le lendemain du match.

Chéquier culture

Le Chéquier culture est destiné aux personnes qui ont plus de 21 ans et moins de 65 ans, qui ne bénéficient pas d'autres réductions de tarif (jeunes, étudiants) et qui sont au bénéfice de subsides à l'assurance maladie 1, 2, 3 ou 100%, domiciliées à Anières.

Les six chèques, d'une valeur de CHF 10.– chacun, peuvent être employés individuellement ou cumulés dans leur totalité. Ils peuvent également être utilisés en paiement partiel ou total du billet de votre invité-e.

 geneve.ch/fr/themes/culture/culture-toutes/chequier-culture

Afin de réduire la publicité et la presse gratuite non désirée

Les habitantes et les habitants de la Commune peuvent venir retirer à la Mairie un autocollant officiel gratuit destiné à être apposé sur les boîtes aux lettres.



Horaires de fin d'année de la Mairie

Durant les fêtes de fin d'année, la Mairie et la filiale de la Poste resteront ouvertes au public du mardi 27 décembre au vendredi 30 décembre 2022 mais uniquement le matin de 9h00 à 12h30.

Ouverture également le samedi 24 décembre de 9h00 à 12h00.

Fermeture le lundi 26 et le samedi 31 décembre 2022 ainsi que le lundi 2 janvier 2023.

Réouverture de la Mairie et de la filiale de la Poste aux horaires habituels, le mardi 3 janvier 2023.

Médailles de chien

Délai légal au 31 mars de l'année en cours !

Les propriétaires de chiens doivent venir chercher la médaille à la Mairie entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril de l'année en cours. Celle-ci est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Documents à présenter :

- Attestation d'assurance RC spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année en cours
- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS
- Carnet de vaccination (avec vaccination contre la rage valide)
- Autorisation de détention de chiens de grande taille (plus de 25 kg et 56 cm au garrot) soumise à la réussite du test de maîtrise et de comportement (TMC) auprès d'un éducateur canin agréé dans un délai de 12 mois.

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires transmet les données des détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale qui établit les bordereaux d'impôt et les envoie directement aux détenteurs de chien pour paiement.

Formulaire de demande de médaille pour chien en ligne :

 anieres.ch/habitants-prestations-en-ligne

Renouvellement des concessions du cimetière

Selon le règlement du cimetière LC 02 351, Art. 17 Échéance des concessions, alinéas 3, 5 et 6

³ Après le terme de 20 ans, la famille peut demander le renouvellement de la concession pour un nouveau terme de 20 ans, moyennant une taxe figurant dans le présent règlement. Il est possible de renouveler une concession 3 fois.

⁵ À l'expiration du terme légal de 20 ans d'occupation d'une tombe, de même qu'à l'échéance de la concession ou d'un renouvellement, les familles sont informées par un courrier, autant que possible et par l'insertion de deux avis dans la Feuille d'avis officielle.

⁶ Si la concession n'est pas renouvelée, la tombe n'est désaffectée qu'à partir du 3^e mois qui suit la 2^e publication dans la Feuille d'avis officielle.

Toutes les informations utiles ainsi que le règlement du cimetière se trouvent sur



anieres.ch



RÈGLEMENT
DU CIMETIÈRE

Subvention abonnement TPG & renouvellement abonnement

La Commune offre à ses habitants une participation financière pour l'acquisition d'un abonnement annuel TPG Unireso « Tout Genève » ou d'un abonnement annuel général CFF, acheté entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

- CHF 100.– par abonnement « Adulte » ou « Senior »
- CHF 50.– par abonnement « Adulte famille » ou « Senior famille »
- CHF 200.– par abonnement « Junior » jusqu'à 25 ans

Cette réduction est à faire valoir sur l'achat de votre abonnement annuel TPG ou du renouvellement de votre abonnement annuel unireso ou Léman Pass.

- Se connecter sur swq.webshop.tpg.ch/web/guest/action-commune
- Sélectionner l'action Anières Junior, Anières Adulte ou Anières Senior (selon votre âge) dans le menu déroulant « OFFRE DE MA COMMUNE »
- S'inscrire
- Dès que votre inscription sera validée par la Commune, votre réduction sera directement disponible dans votre espace personnel en ligne sur le webshop des TPG. Si vous souhaitez vous rendre dans une agence TPG, la déduction sera visible par les conseillers lors de l'opération de vente.

Selon le règlement relatif à l'octroi de subventions pour les abonnements annuels TPG Unireso et les abonnements annuels généraux des CFF de la commune d'Anières, Art. 7 Cumul de subvention ou de financement:

Si le requérant a acquis l'abonnement au moyen d'un financement total ou partiel de son employeur ou l'a obtenu à prix réduit auprès d'une autre institution, la subvention communale est réduite du montant versé par l'employeur ou l'autre institution, à concurrence des montants de subvention communale prévus à l'Art. 8 (Montant de la subvention).

Sous Documents à télécharger, Règlements communaux LC-02-961-Règlement-relatif-a-loctroi-de-subventions-TPG-CFF.pdf

Il est possible de renouveler votre abonnement mensuel et annuel TPG à la Mairie.

La T'Anières Inscriptions 2023-2024

Les inscriptions et réinscriptions 2023-2024 seront possibles sur le site de la T'Anières via le formulaire en ligne, **après les vacances de février, soit dès le lundi 27 février 2023.**

Pour l'année en cours, les inscriptions restent ouvertes toute l'année en ligne, sous réserve des places disponibles.

+ 41 (0)22 751 15 79

latanieres.ch

info@latanieres.ch

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre

INSCRIPTIONS 2023-2024

Inscriptions en ligne toute l'année, sous réserve des places disponibles :

conservatoirepopulaire.ch

022 329 67 22

administration@conservatoirepopulaire.ch

Portes ouvertes /
Essais d'instruments

- Le samedi 11 mars 2023, Centre d'Ivernois, rue François-d'Ivernois, 10h00 – 16h00 (horaire à confirmer)
- Le centre de Cologny organisera également une journée portes ouvertes le samedi 1^{er} avril, de 10h00 – 12h30, Chemin de Faguillon 4, 1223 Cologny

Possibilité de cours à Anières, Chêne-Bourg, Cologny, Thônex et dans tout Genève.

COUP DE CHAPEAU

*Les naissances, anniversaires
et noces d'or dans la Commune*

Naissances DE MAI À OCTOBRE 2022

Estelle RUEDIN, née le 9 mai 2022
Betiel ALAZAR, née le 30 mai 2022
Leonhard HEFTI, né le 31 mai 2022
Margaux STAMPFLI, née le 3 juin 2022
Anas SAID ABDIRAHMAN, né le 3 juin 2022
Thea RETORD, née le 22 juin 2022
Noé REBERT, né le 15 juillet 2022
Lucy PULIDO, née le 16 juillet 2022
Mathilde GUNTZ, née le 31 août 2022
Bianca LOUIS, née le 7 septembre 2022
Raphaëlle FRAGNIÈRE, née le 8 octobre 2022

80 ans DE JANVIER À JUIN 2023

Ursula BUCHERT, née le 4 janvier 1943
Helmut SOMMER, né le 8 janvier 1943
Pierre PULH, né le 19 janvier 1943
Michel RUFENER, né le 23 mars 1943
Jean-Luc GINDRE, né le 9 avril 1943
Alexandre ROSNER, né le 13 mai 1943
Michel BAGATTINI, né le 19 mai 1943
Roger SERVETTAZ, né le 1^{er} juin 1943
Nicole PÉCAUT, née le 21 juin 1943

90 ans DE JANVIER À JUIN 2023

Noëlle OGAY, née le 6 février 1933
Liliane MASSET, née le 23 mars 1933
Gabriel HENDIER, né le 26 mars 1933
Gianfranco RAIMONDI, né le 15 juin 1933

Noces d'or EN 2023

Jovan et Vukica JOVANOVIC
Hermann et Brigitte HAUSER

AGENDA

De décembre 2022 à juin 2023

La commune d'Anières organise de nombreuses manifestations au cours de l'année. Retrouvez l'intégralité des photos des manifestations passées sur le site internet!

Voir les mises à jour régulières sur



anieres.ch/calendrier dans « Événements à venir »

2022

FENÊTRES DE L'AVENT

DÉCEMBRE 18h00 - 20h00

Pour partager un vin chaud dans l'esprit de Noël et rencontrer les voisins.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE à la Chapelle d'Anières, chemin de Cortenaz 5

MARDI 13 DÉCEMBRE à l'Astural, route de Chevrens 98

JEUDI 15 DÉCEMBRE devant la Mairie, chemin de La-Carignan 5, organisée par le Conseil municipal

JEUDI 22 DÉCEMBRE chez Delafontaine (fleurs), chemin des Avallons 30

VENDREDI 23 DÉCEMBRE à l'épicerie « Au Petit Panier », rue Centrale 39

+ d'infos sur anieres.ch



FÊTE DE L'ESCALADE

9 DÉCEMBRE

À l'école de 8h00 à 16h00, différentes activités organisées au sein de l'école: écoute de l'histoire, défilé & bris de la marmite.

À la salle communale, soirée dès 18h00. Cortège et concours de déguisements (APEA).

+ d'infos sur anieres.ch

L'ESCALADE À LA T'ANIÈRES

12 DÉCEMBRE

L'événement sera fêté avec tous les enfants au sein de l'institution.

+ d'infos sur latanieres.ch

CONCERT DE NOËL DU CHŒUR COHERANCE

16 DÉCEMBRE 20h00

17 DÉCEMBRE 2^e représentation 18h00

Cette année, le chœur Coherance présente son concert de Noël deux soirs de suite.

Église de Corsier – Le chœur Coherance interprètera les œuvres les plus populaires du compositeur argentin Ariel Ramírez « Misa Criolla » et « Navidad Nuestra ».

Entrée libre, collecte à la sortie

+ d'infos sur coherance.ch

CONCERT ALAIN MORISOD & SWEET PEOPLE

16 DÉCEMBRE 20h00

À la salle communale d'Anières

Billets en vente à la Mairie d'Anières / CHF 10.–

NOËL DE L'ÉCOLE

20 DÉCEMBRE 18h45

Marché de Noël à la salle communale.

Passage du père Noël pour les enfants de 1P.

NOËL À LA T'ANIÈRES

20 DÉCEMBRE

La fête aura lieu le mardi 20 décembre durant l'après-midi.

Spectacle, vin chaud et visite du père Noël.

+ d'infos sur latanieres.ch



2023

VŒUX DU MAIRE

12 JANVIER – DÈS 19H00

Invitation de la population, des sociétés communales, des responsables du corps enseignant, du parascolaire, de la sécurité et du service du feu, des jeunes citoyens atteignant leur majorité en 2023 accompagnés de leurs familles ainsi que des nouveaux habitants et naturalisés de la Commune.

Salle communale d'Anières

+ d'infos sur anieres.ch

FESTIVAL ANTIGEL

03 – 25 FÉVRIER

Pour la 13^e édition du festival, ANTIGEL revient à Anières pour un concert le samedi 4 février 2023 à la chapelle d'Anières.

À vos agendas, la programmation sera dévoilée le 13 décembre 2022.

+ d'infos sur antigel.chCROQUE FRUITS
« MANDARINES »

13 FÉVRIER

École d'Anières pendant la récréation – Organisation Association des parents d'élèves de l'école d'Anières (APEA).

+ d'infos sur ape-anieres.ch

FIFDH À ANIÈRES

MARS

Anières participe à nouveau à la 21^e édition du Festival du film et forum international sur les droits humains, qui aura lieu du 10 au 19 mars 2023. Le programme sera disponible sur notre site internet en 2023.

+ d'infos sur fifdh.org
anieres.ch

BOURSE AUX VÉLOS

AVRIL 10h00 – 12h00

Vous cherchez un vélo d'occasion ?
Vous voulez vendre votre ancien vélo ?
Ne manquez surtout pas la bourse aux vélos d'Anières !

Préau de l'école d'Anières.

9h00 dépôt, 10h00–12h00 vente, 13h00 retrait d'argent et/ou vélos non vendus.

Contact claudinehentsch@me.com+ d'infos sur anieres.ch

MINI TENNIS

26 AVRIL – 21 JUIN

Organisation Tennis Club d'Anières.
Nouveau : Cours les samedis matin.

+ d'infos sur tcanieres.chJOURNÉE PORTES
OUVERTES DU TCA

30 AVRIL

Avec tournoi parents-enfants.
Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch

SEMAINE SANS ÉCRAN

MAI

Organisation Association des parents d'élèves de l'école d'Anières (APEA) en collaboration avec les associations des parents d'élèves des communes de Corsier et Hermance. Nombreuses activités ludiques et sportives proposées aux enfants sur les trois communes pour partager des moments ludiques loin des écrans.

+ d'infos sur ape-anieres.ch

TOURNOI DE L'ASCENSION

18 – 19 MAI

Organisation FC CoHerAn.

+ d'infos sur fccoheran.ch

GENEVA OPEN

24 MAI

Sortie Kids. Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.chINTERCLUBS ADULTES
ET JUNIORS TCA

MAI – JUIN

Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch

CINÉMA PLEIN AIR

17, 25 JUIN & 9 SEPTEMBRE dès 20h00

SAMEDI 17 JUIN devant la Mairie

DIMANCHE 25 JUIN à l'Astural

SAMEDI 9 SEPTEMBRE devant la Mairie

TOURNOI ET SOIRÉE
FIN DE L'ÉCOLE DE TENNIS

28 JUIN

+ d'infos sur tcanieres.ch

CROQUE FRUITS DE SAISON

JUIN

À l'école d'Anières – Organisation Association des parents d'élèves (APEA).

+ d'infos sur ape-anieres.ch

FÊTE DES PROMOTIONS

30 JUIN 8h00 – 22h00

Jeux & animations durant la journée à l'école d'Anières.

Cérémonie, spectacle et soirée dès 18h00.

+ d'infos sur anieres.ch

ALAIN MORISOD

+

Sweet People

TOURNÉE DE NOËL 2022

et cette fois, c'est la der!...

*Je me réjouis de jouer
chez vous... chez moi!*

Vendredi 16 décembre à 20h



**SALLE COMMUNALE
D'ANIÈRES**

**Billets en vente à la Mairie d'Anières
Chf 10.- / nombre de places limitées**

INFO SPÉCIALE

La Commune engage des jeunes l'été prochain



En 2023, l'inscription pour les jobs d'été se fera dès le lundi 6 mars 2023 et uniquement via le formulaire en ligne sur  anieres.ch.

Les postes à repourvoir concernent l'administration communale, la conciergerie et le service Parcs & Voirie pour la période du 3 juillet au 18 août 2023.

CONDITIONS

- AVOIR ENTRE 16 & 25 ANS RÉVOLUS
- ÊTRE DOMICILIÉ-E SUR LA COMMUNE D'ANIÈRES
- POSSÉDER UN COMPTE EN BANQUE PERSONNEL

Les formulaires adressés à la Mairie par courrier ou déposés dans la boîte aux lettres de la Mairie ne pourront pas être pris en considération.

**INSCRIPTION UNIQUEMENT EN LIGNE,
DÈS LE LUNDI 6 MARS 2023**

**DÉLAI D'INSCRIPTION
JUSQU'AU LUNDI 20 MARS 2023 INCLUS.**



INSCRIPTION
JOBS D'ÉTÉ 2023

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée.

À noter que les candidat-e-s ayant travaillé en 2022 dans le cadre des jobs d'été ne pourront pas être retenu-e-s pour 2023.

Le nombre de candidatures étant généralement beaucoup plus élevé que le nombre de places disponibles, nous ne pouvons donc pas garantir une place pour tout le monde.

Les attributions seront finalisées à fin avril.

Une réponse sera donnée à chaque à chaque jeune ayant postulé.

côtéANIÈRES



  ANIERES.CH

CHEMIN DE LA-CARIGNAN 5
CH - 1247 ANIÈRES
T +41 22 751 11 45
F +41 22 751 28 61
INFO@ANIERES.CH